

Nouvelles fouilles sur le site aurignacien Chez les Rois (Mouthiers-sur-Boëme, Charentes).

Michel Alexandre, d'Errico Francesco, Lenoble Arnaud, Vanhaeren Marian, Ramirez Rozzi Fernando, Grootes Pieter, Renou Sylvain, Rendu William, Daulny Loïc, Guy Roger, Verna Christine,

FD ajouter affiliations pour tous les chercheurs

Le site Chez les Rois est un gisement de référence du l'aurignacien charantais et un des rares gisements aurignaciens européens à avoir livré des restes humains en place. Une équipe pluridisciplinaire a repris en 2007 l'étude des restes humains et du matériel archéologique issue des fouilles anciennes, conservés respectivement à l'Institut de Paléontologie Humaine de Paris, et au Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye, avec l'objectif de préciser l'attribution culturelle des assemblages, l'affiliation taxonomique des restes humains et la chronologie de l'occupation aurignacienne (Ramirez Rozzi et al. soumis). Les résultats obtenus demandaient à être vérifiés par une reprise des recherches sur le terrain, raison qui a motivé le sondage mené en 2005 et la campagne de fouille programmée de 2006 sous la direction de deux d'entre nous (FD et MV).

Dans son état actuel, le site se présente comme une grotte de moyennes dimensions qui s'ouvre au sud à la base d'un escarpement de calcaire Coniacien, en partie supérieure d'un versant nord de vallon sec affluent de la Boëme. Une terrasse horizontale, puis inclinée vers le sud, prolonge la cavité. Cette terrasse est limitée à une quinzaine de mètres de l'entrée par un bloc de rocher aux dimensions imposantes.

La grotte est formée d'une salle principale large de 4 m environ pour une hauteur d'1,5 m. Elle est pénétrable sur une dizaine de mètres et se prolonge par un diverticule étroit. La forme actuelle des parois de la cavité indique une évolution de la salle par éboulisation et montre que celle-ci s'est formée par gélifraction, très probablement à partir de ce boyau préexistant.

Coiffard fut le premier à s'intéresser à la grotte. Il y recueillit un certain nombre de dents humaines dans les lambeaux de remplissage accrochés aux parois (Coiffard 1937). De 1930 à 1939, Potut réalisa une fouille limitée à une dizaine de mètres carrés, sur une profondeur de 1,30 m au-devant de la grotte. Les résultats de cette excavation, menée avec le concours de Coiffard et Vallade ne furent jamais publiés.

Une seconde fouille fut entreprise sur la terrasse devant la grotte par R. Joffroy et P. Mouton entre 1948 et 1952. Elle concerna une surface de 45 m² sur une profondeur oscillant de 1 m à 2,50 m (Mouton et Joffroy 1958). Cette fouille a mis en évidence une riche séquence aurignacienne (trois niveaux, de la base au sommet : B, A2 et A1) surmontant un niveau attribué à un repaire d'Hyène, limité à des poches de sables dans les dépressions du substrat rocheux. Ces travaux ont donné lieu à une monographie, publiée en 1958. Dans le cadre de la révision du matériel issu de ces fouilles cinq dates C14 AMS ont été obtenues sur des fragments osseux provenant des couches B et A et portant des traces de boucherie ou d'utilisation comme retouchoir (Ramirez Rozzi et al. soumis). Ces dates, et la seule date disponible auparavant pour le site (Dujardin et Tymula 2004), indiquent que l'occupation aurignacienne des Rois s'étalerait entre 30 400 et 27 800 BP.

Résultats des nouvelles fouilles

Lithostratigraphie

Le sondage mené en 2005 a montré qu'en dépit des processus d'érosion et de fouilles clandestines, des dépôts archéologiques en place existaient sur le site. La fouille a intéressé une zone d'environ 6 m² située à droite de l'entrée de la cavité. Quatre unités lithostratigraphiques ont été identifiées. Au sommet du témoin et surmontant le sol holocène se rencontre un dépôt épais au maximum de 0,5 m. Il correspond à un dépôt caillouteux non consolidés à stratification lenticulaire (Unité 0). Il s'agit des déblais de fouilles anciennes. L'unité 1 correspond à un éboulis à support clastique colmaté de granules calcaires et d'argile brun rouge (7,5 YR 5/6), de 30 à 35 cm d'épaisseur. L'absence de tri et la disposition aléatoire des débris indiquent un éboulis gravitaire. L'amenuisement de cette unité dans la pente indique une redistribution secondaire de l'éboulis sur la terrasse. Ce dépôt est pauvre en vestiges, composés pour deux tiers de restes osseux et un tiers d'industrie lithique aurignacienne. L'unité 2 est d'épaisseur variable, 10 à 35 cm. Sa géométrie en prisme doublement incliné, en direction de la grotte et du versant, permet d'y reconnaître un cône détritique développé à l'aplomb de l'auvent. Le dépôt est constitué de sables limono-argileux brun jaune à brun rouge à granules calcaires et contient des lentilles ondulées d'extension métrique de petits cailloux. Les légères variations de teinte en relation avec la texture plus ou moins riche en sables sont à l'origine du faciès à litage rudimentaire de cette unité. Ces caractères indiquent des dépôts de ruissellement assistés par des coulées de débris. L'observation des sédiments en lames minces atteste, en outre, d'un cryosol

pénécontemporain à l'édification du dépôt. La limite inférieure est nette, soulignée au centre du témoin par une nappe dense de charbons en prolongement du foyer F3 des fouilles anciennes. Cette unité contient une industrie aurignacienne.

L'unité 3 est observée sur 30 cm d'épaisseur à l'aplomb de l'entrée sans que sa base n'ait été atteinte. Elle se caractérise par la présence, en quantité significative, de cailloux pluricentimétriques formant le plus généralement un dépôt à structure fermée colmaté d'argiles brun rouge (7,5 YR 5/6). La variation d'abondance et de tailles des débris calcaires confère au dépôt une stratification lenticulaire. Les clastes, de morphologie polyédrique à globuleuse, sont plus ou moins triés et altérés (arêtes émoussées et faces corrodées). La fabrique est nettement isotrope. Ces caractéristiques permettent de reconnaître un empilement de coulées de débris riches en cailloux calcaires. A l'échelle microscopique les sédiments livrent en association une microstructure ovoïde et d'épais revêtements limoneux coiffant les cailloux ainsi qu'une fabrique de biréfringence des agrégats argileux (ref. à demander à Arnaud). Ces caractéristiques sont typiques d'une cryoturbation des dépôts et la réorganisation secondaire du sédiment montre qu'un cryosol s'est développé avant l'enfouissement de cette unité.

Aux variations lithologiques se surimpose une variation du contenu archéologique sous la forme d'une abondance variable selon les lentilles, ce qui semble indiquer que le matériel archéologique a été redistribué par les coulées de débris ayant conduit à l'édification de cette unité. Des poches brun ocre riches en matériel archéologique ont également été observées. L'industrie recueillie dans ce dépôt est également aurignacienne.

Mouton et Joffroy font un compte-rendu précis des sédiments rencontrés dans le sondage réalisé à l'entrée de la grotte. La comparaison entre ce compte-rendu et notre lithostratigraphie nous permet de proposer une corrélation entre l'ancienne et la nouvelle stratigraphie (fig.). Cette corrélation nous paraît solidement établie dans la mesure où les caractéristiques sédimentaires des différentes unités sont tranchées. Par ailleurs, nos prédécesseurs font mention d'un foyer (F3) constituant la couche « A2 bêta » qui, selon leur plan (fig. 5 de la monographie de 1958), se prolonge en direction du témoin. La description de ce « foyer » correspond bien à la lentille de charbons d'os que nous avons rencontrée à la base de l'unité 2.

Faune

L'étude menée par Bouchud de la faune issue des fouilles Mouton et Joffroy avait montré que la couche de base (B) recelait un grand nombre de restes de renne, surtout des dents et des

mandibules fracturées, interprétés comme les témoins d'une activité de boucherie. Le renne restait dominant dans l'unité A2 et apparaissait en proportion égale avec le cheval dans l'unité A1. L'analyse du matériel faunique recueilli dans les nouvelles fouilles révèle que le renne reste le taxon dominant dans toutes les couches et montre que les Bovinés, absents dans les couches A2 et A1 des anciennes fouilles, sont représentés, bien qu'en faible quantité, dans toute la séquence. La reprise des fouilles a permis de mettre en évidence la présence d'un niveau lenticulaire de restes osseux au sein de l'unité 1. L'assemblage se caractérise par un nombre important de restes de *Crocota crocuta* (10,5 %), un taux élevé de traces de carnivores sur les ossements (27 %) et la présence de coprolithes dans les refus de tamis. Seul 8,5 % des restes portent des traces d'activités anthropiques. Cette occupation de la cavité par les Hyènes des cavernes postérieurement aux implantations aurignaciennes n'avait pas été reconnue au cours des anciennes fouilles. Dans les couches 2 et 3, au contraire, environ 30 % des vestiges portent des stigmates anthropiques et des traces de carnivores ne sont observables que sur 2 % des vestiges, ce qui fait pencher pour une accumulation anthropique des restes fauniques issues de ces couches. Les résultats préliminaires de l'analyse squeletto-chronologique semblent remettre en question les hypothèses proposées par Bouchud sur les saisons d'occupation du site. Bouchud identifie dans la couche B 225 individus (mâles, femelles et jeunes), distribués selon une courbe d'abattage de type catastrophique (Bouchud 1958, 1966). Sur la base des séquences d'éruption et des stades d'usure dentaire, cet auteur conclut à un abattage annuel du Renne (Bouchud 1954, 1958, 1966), à sa présence constante près du site (Bouchud, 1958) et à une occupation continue de la cavité par les hommes. Les quatre dents de renne analysées jusqu'à présent indiquent au contraire un abattage à la fin de la bonne saison, de la fin de l'été à la fin de l'automne.

Les industries lithiques

Matières premières

Un enjeu important de la reprise des fouilles est de resituer les industries aurignaciennes des Rois au sein de l'archéoséquence régionale et de recueillir des séries non triées afin de réaliser des études sur la provenance et la gestion des matériaux siliceux ainsi que sur la composition techno-typologique des assemblages. Différentes matières premières ont été reconnues. Le Turonien supérieur, local, tient une place dominante (75% à 80% des vestiges suivant les niveaux). Cette matière est présente aux environs du site, sur les plateaux, sous la forme de dalle ou de blocs de taille variable. D'autres silex d'origine locale (Sénonien, Coniacien, Tertiaire) ont aussi été exploités, mais en plus faible quantité. La présence conjointe des

produits et sous-produits issus des différentes chaîne opératoire (laminaire et lamellaire) indique que ces matériaux ont été débités sur le site. Quelques pièces sont issues de zones d'approvisionnements plus lointaines. Il s'agit principalement des silex du Bergeracois (la plupart de ces pièces proviennent du niveau 2), et du Jurassique (à quelques dizaines de kilomètres au nord-ouest d'Angoulême). L'attribution de quelques pièces à du "grain de mil" (silex de la région de Jonzac) est incertaine. Les seuls vestiges dont l'attribution est sûre, ont malheureusement été récoltés hors stratigraphie. Ces matériaux ont été importés sous forme de lames ou d'éclats, bruts ou déjà retouchés.

Techniques de débitage

Une production laminaire orientée vers la production de lames généralement larges, épaisses et souvent courbes s'observe dans l'ensemble des niveaux. La mise en forme des nucléus est souvent sommaire, les dièdres naturels étant préférentiellement exploités. La préparation se limite souvent à la mise en place d'une crête à un ou deux versants (servant souvent à rectifier un dièdre naturel préexistant), permettant l'initialisation du débitage. Dans certains cas, cette initialisation se fait par détachement d'une lame ou d'un éclat laminaire cortical qui permet l'implantation de nervures guides. La conduite du débitage est frontale et unipolaire. Deux types de préparation du talon ont pu être distingués pour l'obtention des produits laminaires. La plus rudimentaire consiste en une simple abrasion de la corniche, le talon restant lisse. Dans le cas des produits de forts gabarits, il y a préparation d'un talon en éperon. Le ravivage du plan de frappe se fait par extraction de tablette généralement épaisse. Le détachement des lames se fait par percussion directe au percuteur tendre. Ce mode de débitage laminaire correspond à celui déjà décrit pour l'Aurignacien ancien et récent (Bon 2002 ; Bordes 2002 ; Bordes et Tixier 2002 ; Le Brun-Ricalens 1993 ; Michel 2005 ; Teyssandier 2000 FD mettre les refs en ordre chronologique).

Trois types de nucléus lamellaires ont pu être distingués dans le niveau 3, des nucléus grattoir caréné, orientés vers la production de lamelles rectilignes, des nucléus grattoir à museau pour production de lamelles torsées dans le sens trigonométrique inverse (contre-horaire) et des nucléus pyramidaux – prismatiques, permettant la production de grandes lamelles rectilignes. Sur les deux grattoirs à museaux présents, l'un est brûlé et se situe à l'interface entre les unités 2 et 3, au niveau de la lentille charbonneuse. Il est donc probable que celui-ci soit à rattacher à la lentille charbonneuse du niveau 2. Le second montre une production lamellaire qui semble orientée vers la production de lamelles asymétriques. Dans le niveau 2 les nucléus lamellaires sont dominés par les grattoirs à museaux, dont la production semble

orientée vers l'obtention de lamelles torsées dans le sens trigonométrique inverse. Un seul caréné a été observé. Des deux préformes de nucléus – grattoir observées, aucune n'a pu être rattachée à une modalité précise. Un grattoir à front large et épais, qui pourrait avoir servi de matrice pour la production de support à grattoir Caminade, montre des enlèvements dont le gabarit est similaire à ceux observés sur les nucléus de Gensac (Morala et al. 2005).

Un seul nucléus lamellaire est présent dans le Niveau 1. Il s'agit d'un museau permettant l'obtention de lamelles torsées dans le sens contre-horaire.

Composition typologique des assemblages lithiques

Le niveau 3 est celui qui a livré le plus grand nombre de vestiges lithiques. L'outillage est essentiellement composé de lames retouchées (55%) - dont 4% portent une retouche aurignacienne et 27% quelques retouches - et de grattoirs (17%). Les burins sont peu nombreux (4%). L'outillage du niveau 2 est principalement composé de lames retouchées (41%), de burins (12%), et de grattoirs (7%). Quelques lames appointées à retouche aurignacienne sont aussi présentes. Elles sont toutes en silex du Bergeracois et semblent avoir été fracturées intentionnellement. Leur présence plaiderait en faveur d'une phase ancienne de l'Aurignacien, mais elle pourrait également être le reflet de la fonction du site.

Le nombre de pièces issues du niveau 1 est faible. Sa composition est peu variée et ne montre que peu de différence avec les niveaux sous-jacents. L'essentiel correspond à des grattoirs et des lames retouchées, ou à quelques retouches. Un fragment de lame en bergeracois, qui remonte avec une pièce issue de niveau 2, présente une retouche aurignacienne.

L'industrie osseuse

L'industrie osseuse issue des fouilles Mouton et Joffroy (Mouton et Joffroy 1958, Ramirez Rozzi et al. soumis) comprend de nombreuses pointes de sagaie losangiques et semble, de ce fait, contredire l'hypothèse qu'un Aurignacien ancien soit présent dans ce site. Bien que les nouvelles fouilles n'aient pas atteint le bedrock, elles confirment ce constat. Une sagaie losangique en plusieurs fragments a été découverte dans l'unité 1 (Fig. 1a), un fragment proximal d'une autre dans l'unité 3 (Fig. 1b). Des cinq fragments de sagaies découverts dans les couches remaniées aucune ne montre de base fendue. Deux probables poinçons ont été récoltés dans l'unité 2. Un fragment d'ivoire avec traces de raclage témoigne de l'utilisation de cette matière première sur le site, déjà documentée par les préformes de perles en panier présentes dans les collections Mouton et Joffroy.

La parure

Mouton et Joffroy exhumèrent une riche collection d'objets de parure (dents perforées de renard, loup, renne, cheval, bovidé, pendeloque pointue en bois de renne, perle tubulaire en os, oursin perforé) de la couche B et une seule dent humaine perforée dans la couche A. L'absence de parures dans les couches 0 et 1 des fouilles 2005-2006 confirme la pauvreté de ces vestiges dans les couches récentes du site. Un moulage interne de gastéropode interprété par Mouton et Joffroy comme un objet de parure est vraisemblablement d'origine naturelle. Nous avons observé la présence de moulages internes du même gastéropode, dont certains avec des facettes similaires, dans le contenu paléontologique des calcaires du Coniacien dans laquelle est creusée la grotte des Rois. Une canine de renard, cassée au niveau de sa perforation, a été découverte en place dans la couche 3 et correspond au type de parure le plus représenté dans les anciennes collections. Absente dans le Sud-Est de la France et dans les sites du Sud-Est de l'Europe, la canine de renard perforée est l'objet de parure le plus répandue dans les sites aurignaciens du Nord de l'Europe et de l'Ouest de la France (Vanhaeren et d'Errico 2006). Cette affinité « nordique » du site est confirmée par l'absence de parure en coquillage, déjà remarquée par les anciens fouilleurs. Cette absence ne peut plus être attribuée, à la suite de nos fouilles, à un biais dans les techniques de tamisage utilisées par les anciens fouilleurs.

Restes humains

Les anciennes fouilles avaient livrés deux mandibules d'enfants et 36 dents isolées (Vallois ??, Ramirez Rozzie et al. soumis). La première mandibule, appelée A, provient de la couche basale B. La seconde, appelée B, ainsi que les dents isolées, ont été découvertes dans le foyer F1 de la couche A2 β . Vallois remarque la présence de traces de boucherie sur la mandibule B et attribue l'ensemble des restes à des hommes modernes particulièrement robustes et présentant quelques caractères archaïques. Les anthropologues qui ont examiné ensuite ces restes n'ont pas changé fondamentalement l'attribution taxinomique proposée par Vallois.

Les nouvelles fouilles auront permis d'exhumer un total de douze restes humains (onze dents et une phalange de pied). Parmi eux, deux dents proviennent de niveaux en place. Il s'agit d'un germe d'une dm2 supérieure droite ayant appartenu à un enfant d'environ 1 an, découverte à l'intérieur d'une zone rubéfiée dans l'unité 1, et un germe de molaire inférieure droite ayant appartenu à un enfant mort aux environs de 7-8 ans. L'ensemble des données morphologiques et métriques ne permet pas pour le moment de déterminer l'attribution

taxinomique de cette pièce. Toutefois, l'absence, sur la deuxième dent, d'une crête continue entre protoconide et métaconide, et la configuration des sillons en croix rapprochent davantage cette dent des individus de morphologie moderne que des Néandertaliens.

Conclusion

Les observations de terrain et les différentes analyses menées au cours de ces campagnes ont permis de vérifier la corrélation entre notre description stratigraphique et les couches reconnues par Mouton et Joffroy (1958). Nous avons pu également affiner nos hypothèses sur le mode de formation de chaque unité stratigraphique, ce qui nous permet d'évaluer le degré d'intégrité des ensembles de vestiges, faible pour les unités 1 et 3, relativement élevé pour l'unité 2. Les remontages obtenus jusqu'à présent semblent confirmer l'intégrité relative de l'unité 2. La nouvelle fouille a également mis en évidence des utilisations de la grotte qui n'avaient pas été détectées par les anciens fouilleurs (foyer au sommet de l'unité 1, fréquentation sporadique par les carnivores au sein de cette même unité). Une fois menée sur un plus fort volume de sédiment, l'analyse de la dispersion verticale des vestiges ne semble pas mettre en évidence les nappes distinctes. L'analyse de la dispersion horizontale des vestiges montre sans ambiguïté le caractère homogène de la dispersion des vestiges dans l'unité 1 et leur nature structurée dans l'unité 2. Des concentrations possibles semblent se dégager de l'analyse de la distribution horizontale de l'unité 3 mais il faudra attendre la fin de la fouille 2007 pour bien les caractériser.

Leur étude est encore à un stade préliminaire, mais il est certain que l'achèvement de ces analyses permettra de mieux caractériser la fonction du site, la saison d'occupation, la stratégie de chasse, le mode de transport, de traitement et de consommation des carcasses. Si les résultats de la squeleto-chronologie se confirment et sont renforcés par des analyses sur les molaires de chevaux, nous pourrions peut-être alors être en présence d'un site localisé le long du parcours de migration des rennes vers leur refuge d'hiver. De même, l'analyse en cours des nombreux restes de colorant, des traces de peinture sur un bloc découvert hors stratigraphie et la découverte de nouvelles parures dans l'unité 3 devraient nous permettre de jeter un regard nouveau sur les activités symboliques qui ont eu lieu dans le site au cours de sa fréquentation par les Aurignaciens.

Le matériel recueilli durant ces deux campagnes de fouilles a permis de préciser le caractère mono-culturel du gisement des Rois. Les trois unités fouillées doivent être toutes attribuées à l'Aurignacien. L'absence de lamelles et le faible nombre de nucleus à lamelles rendent

difficile l'attribution à un stade précis. La présence de grattoirs carénés et de nucléus pyramidaux à grandes lamelles rectilignes dans le niveau 3 pourrait faire pencher pour une attribution à l'Aurignacien ancien. Les quelques lames à retouche aurignacienne vont dans ce sens. Cependant, l'abondance de sagaies losangiques et l'absence de sagaies à base fendue s'opposent à une attribution aux toutes premières phases de l'Aurignacien ancien. Sommes-nous face à un « Aurignacien ancien évolué » comme le suggéraient les anciens fouilleurs (Mouton et Joffroy 1958), ou face à un Aurignacien moyen, qui reste encore mal défini ? La fouille intégrale de l'unité 3 devrait permettre de répondre à cette question. L'attribution du niveau 2 est également problématique. La présence de grattoirs à museaux nous oriente vers une attribution à l'Aurignacien récent, mais l'absence de burins busqués plaide davantage en faveur d'un Aurignacien moyen. La présence d'un grattoir à museau dans le niveau 1 pourrait indiquer une phase récente de l'Aurignacien. Les datations C14, quant à elles, semblent plutôt exclure une attribution aux premières phases de l'Aurignacien ancien.

Refs

Fernando V. Ramirez Rozzi^{1,2}, Francesco d'Errico^{3,4}, Marian Vanhaeren⁵, Pieter M. Grootes⁶, Bertrand Kerautret⁷ & Véronique Dujardin⁸, Guy Roger⁹ Soumis. Modern and cutmarked human remains bearing Neandertal features associated with the Aurignacian at Les Rois